LA DEFENSE
DES
VICTIMES POLITIQUES

Bulletin bebdomadaire des Groupes d'Action contre la répression et la terreur blanche

DIRECTION :
55, rue du Fg-Montmartre, Paris-9e
Téléph. : Trudaine { 77-41 / 77-42

Vendredi 29 octobre.

SOMMAIRE DU N° 20.

POLOGNE

1° Déclarations de Georges Duhamel.
2° Tableau de la détention préventive.
3° Bilan de la répression.
4° Les prisonniers politiques refusent les grâces individuelles.
5° Le mouvement pour l'amnistie.
6° La « liberté » électorale.
7° Le crime capital.
8° On continue à fermer les syndicats.

ITALIE

1° La question des dénationalisations.
2° Pillards et vandales.
3° La réaction à travers le pays.
4° Les délices du régime fasciste.

FRANCE

1° Le journal « La Riscossa » interdit.
2° Les fascistes italiens opèrent.
3° La répression.
4° En Algérie.

BULGARIE

1° La persécution contre les jeunes.
2° Une prison modèle.

ESPAGNE

1° Maurin devant le Conseil de guerre.
2° La comédie des complots continue.

ANGLETERRE

Fascisme et répression.

ALLEMAGNE

La police pour les Hohenzollern.

ÉTATS-UNIS

Sacco et Vanzetti en danger de mort.

BRÉSIL

La réaction contre les travailleurs.

BOLIVIE

Les fascistes italiens attaquent un journal ouvrier.

URUGUAY

On tue des ouvriers.

JAPON

Des professeurs condamnés.

POLOGNE

DÉCLARATIONS DE GEORGES DUHAMEL A VARSOVIE

Nous avons dit comment les ecrivains français Georges Duhamel et Georges Chennevières, qui sont allés en Pologne pour y accomplir une généreuse démarche en faveur de l'amnistie, ont été reçus de la façon la plus discourtoise par la presse nationaliste.

Voici le texte d'une interview donnée avant son départ de Varsovie par M. Georges Duhamel et où il proteste avec une haute dignité contre les tristes procédés dont il a eu à se plaindre :

Le « Nouveau Journal du Peuple » à Varsovie, du 14 octobre, publie une interview avec Duhamel, le jour de son départ :

« J'ai été hier chez le célèbre écrivain français à qui la presse bourgeoise polonaise a fait un accueil brutal. J'étais ébloui par la magnifique individualité que j'ai reconnue pendant notre court entretien. Dans ce que dit Duhamel se reflètent la douleur et le découragement. Il parle avec affection et simplicité : « Ces trois jours m'ont exténué et profondément bouleversé. Est-ce « qu'il y a quelque chose de plus compréhensible, naturel et humain : moi « écrivain et mon ami Chennevières poète, nous sommes venus pour faire quelque « chose pour les prisonniers politiques. Nous n'avions aucune intention de « résoudre des problèmes politiques ou de nous mêler de vos conflits intérieurs. « Je ne suis pas un communiste, je ne suis pas du tout un politicien, je suis « trop individualiste pour être communiste. Mon intention est tout à fait « claire, nous sommes venus pour chercher la miséricorde en Pologne, la misé- « ricorde pour les persécutés, pour ceux qui souffrent à cause de leurs convic- « tions. Quand un homme en tue un autre, on l'emprisonne et on le juge, car la « société doit sauvegarder son existence. Je ne comprends pas cependant comment « on peut emprisonner des gens pour leurs convictions. Je ne comprends pas du « tout le désir d'éteindre la flamme sacrée de l'âme humaine. Nous autres « Français ne pouvons comprendre de telles choses. Quand on a emprisonné chez « nous quelques communistes, nous avons voté pour eux aux élections, aux « conseils municipaux et au parlement. Les communistes ont obtenu les voix non « seulement de leurs camarades idéologiques, mais aussi celles des socialistes « et des hommes des partis bourgeois. C'était une protestation tout à fait « naturelle, car nous aimons la liberté et nous méprisons l'asservissement. « Dans les Comités parisiens pour la défense des prisonniers politiques, « entrent des socialistes, des représentants des couches bourgeoises, des « hommes de différents partis. C'est pourquoi nous ne comprenons pas l'âpreté « que nous observons ici. C'est pourquoi je fus bouleversé par l'accueil que « j'ai subi ici.

« Dès que j'ai quitté la gare, je me suis heurté à la méfiance et à « l'hostilité. Pour le seul fait d'avoir serré la main au député communiste, on « se conduit envers moi comme envers un lépreux. Personne n'est venu me voir, « personne ne voulait entrer en rapport avec nous. On dit que nous devions nous « rendre nous-mêmes ici et là. Mais comment pouvions-nous savoir où ? D'où « pouvions-nous avoir des adresses ? Si vous étiez allé à Madrid, est-ce que « vous auriez pris les adresses des partis, des journaux, des institutions « sociales et des particuliers ? On savait où j'étais ; pourquoi n'est-on pas « venu me voir ? Mme Stefauja Sempolowska m'a prié de faire une conférence en « faveur des prisonniers politiques. L'organisation de la conférence devait être « assurée par le « patronat » varsovien. J'ai évidemment consenti à faire cette « conférence, mais j'ai appris après que si la conférence avait lieu, quarante « pour cent des membres quitteraient le Patronat. MAINTENANT QUE NOUS AVONS « DÉCIDÉ DE PARTIR, TOUT A CHANGÉ. On nous déchire littéralement. Nous recevons « de nombreuses invitations, mais nous partons quand même. Vous devez savoir, « monsieur, que nous sommes venus en Pologne plein du sentiment de sympathie « pour la Pologne. Dans la position de l'opinion publique française envers la « Pologne, il se produit une crise. En liaison avec le fait qu'aux attentats « des bandits en France, prennent souvent part des émigrés de la Pologne, on « mène une forte campagne contre la Pologne. On parle des Polonais comme des « nègres. La campagne contre ces Polonais prend un caractère de campagne contre « toute la Pologne. On dit : « Laissez-nous en paix avec cette Pologne. Les « Polonais s'entre-tuent et s'entre-prisonnent. » Quand on a appris que j'allais « en Pologne, on m'a dit : « Faites attention qu'on ne vous emprisonne. » Nous, « qui sympathisons depuis toujours avec la Pologne, nous luttons contre cette

« campagne. Nous luttons avec la désillusion qui croît en France envers la « Pologne. C'est pourquoi personne ne peut nous suspecter d'être venus en « Pologne avec de mauvaises intentions. »

« Notre entretien est terminé. En partant, je demande à Duhamel quand il reviendra en Pologne ? Il répond : « Je voudrais venir chez vous parler de « la littérature et de l'art. Mais je ne viendrai que quand l'amnistie sera « réalisée en Pologne. »

TABLEAU DE LA DÉTENTION PRÉVENTIVE DE MILLE CENT QUARANTE-SEPT ACCUSÉS PARTICIPANTS DE CENT PROCÈS

Jusqu'à 6 mois	Jusqu'à 1 an	Jusqu'à 1 an 1/2	Jusqu'à 2 ans	Jusqu'à 2 ans 1/2	Remarques
348	220	432 (x) (xx)	136	44	(x) 11 personnes acquittées. (xx) Il n'y a pas eu encore de procès. 9 personnes (Purman, et autres).

Matériaux dont on a extrait les données ci-dessus :

1) Procès d'Aisenberg Szyja et des autres ; 2) Procès de Budocki Trifon et des autres ; 3) Procès de Braunn Louis et des autres ; 4) Procès de Borenstein Gerson et des autres ; 5) Procès de Baryla Marion ; 6) Procès de Cybulski Stanislaus et des autres ; 7) Procès de Cichocki Nicolas et des autres ; 8) Procès de Cyterspiler Jacob et des autres ; 9) Procès de Duszynski Wladislaus et des autres ; 10) Procès de Dunajczyk Adam et des autres ; 11) Procès de Dresler Sander et des autres ; 12) Procès de From Bernard et des autres ; 13) Procès de Frojman Hela et des autres ; 14) Procès de Fornalska Marguerite et des autres ; 15) Procès de Frydman Lola et des autres ; 16) Procès de Frydberg Izrael et des autres ; 17) Procès de Filozof Josel et des autres ; 18) Procès de Graeser Constantin et des autres ; 19) Procès de Grabski Henri et des autres; 20) Procès de Goldwas er Izrael et des autres ; 21) Procès de Gryszczynski Jan et des autres ; 22) Procès de Grinberg Hegine et des autres ; 23) Procès de Glowinski Waldislaus et des autres ; 24) Procès de Granas Sigismonde et des autres ; 25. Procès de Golendzinowski Joseph et des autres ; 26) Procès de Grusczynski Thadée et des autres ; 27) Procès de Gebel Josek et des autres ; 28) Procès de Gartenbaum et des autres ; 29) Procès de Gawron Waldislaus et des autres ; 30) Procès de Graff Hélène et des autres ; 31) Procès de Hajn Adolphe et des autres ; 32) Procès de Jasinski Aleksander et des autres ; 33) Procès de Joskowicz Izrael et des autres ; 34) Procès de Jedrusik Stephan et des autres ; 35) Procès de Irlinski Simon et des autres ; 36) Procès de Kolodziej Stanislaus et des autres ; 37) Procès de Kiszkiel Pierre et des autres ; 38) Procès de Kanczucka Hélène et des autres ; 39) Procès de Kukielko Michel et des autres ; 40) Procès de Kaliszewski François et des autres ; 41) Procès de Kelman Gelbard et des autres ; 42) Procès de Kowalski François et des autres ; 43) Procès de Kwiscinski Joseph et des autres ; 44) Procès de Koszewnik Szyja et des autres ; 45) Procès de Kozak Chaim et des autres ; 46) Procès de Kaluzny Casimir et des autres ; 47) Procès de Literat Chana ; 48) Procès de Lauer Gustaw ; 49) Procès de Lubisniscki Jan et des autres ; 50) Procès de Leczycki François et des autres ; 51) Procès de Matsjczuk Constantin et des autres ; 52) Procès de Marcinkiswicz Antoine et des autres ; 53) Procès de Malinowski François et des autres ; 54) Procès de Majewski Alexandre et des autres ; 55) Procès de Maciejewski Leonard et des autres ; 56) Procès de Marguliss Pinkus et des autres ; 57) Procès de Nowakowski Joseph et des autres ; 58) Procès de Nachtigal Mordka et des autres ; 59) Procès de Orzel Stephan et des autres ; 60) Procès de Ogradzinski André et des autres ; 61) Procès de Opoczynski Boleslauss et des autres ; 62) Procès de Ogrodnik Pinkus et des autres ; 63) Procès de Prokopiuk Jean et des autres ; 64) Procès de Purwna Léon et des autres ; 65) Procès de Pinkwas Blinder et des autres ; 66) Procès de Pisarewicz Josek et des autres ; 67) Procès de Paszkowski Stanislaus ; 68) Procès de Podzary Antoine ; 69) Procès de Rozbaum Wolf et des autres ; 70) Procès de Rapaport Gitla et des autres ; 71) Procès de Rettel Fryda ; 72) Procès de Rybak Paul et des autres ; 73) Procès

de Rotenberg Sura ; 74) Procès de Raczynski Thadée ; 75) Procès de Steblewski Joseph ; 76) Procès de Swirdowski Casimir et des autres ; 77) Procès de Sztein Izrael et des autres ; 78) Procès de Sacinski Stanislaus et des autres ; 79) Procès de Slomski Chaim et des autres ; 80) Procès de Solc Boruch et des autres ; 81) Procès de Sperczynski Stanislaus et des autres ; 82) Procès de Szmudt Ignace et des autres ; 83) Procès de Szpeizmann Icek et des autres ; 84) Procès de Stala Martin ; 85) Procès de Sypula Alexandre et des autres ; 86) Procès de Trzoch Waclaw et des autres ; 87) Procès de Tuchman Moïse et des autres ; 88) Procès de Toeplitz Léon et des autres ; 89) Procès de Tenenbaum Abe Jonas et des autres ; 90) Procès de Wilkonowski François ; 91) Procès de Waldenberg Stanislaus et des autres; 92) Procès de Wisznia Hersze et des autres; 93) Procès de Wloszerowski Abram et des autres ; 94) Procès de Winograd Icek et des autres ; 95) Procès de Wozniak Miscislauss et des autres ; 96) Procès de Walter Major ; 97) Procès de Zawistowski Bronislaus et des autres ; 98) Procès de Zander Natan et des autres ; 99) Procès de Zeszko Anna et des autres ; 100) Procès de Zolfak Szyja et des autres.

BILAN DE LA RÉPRESSION — Annexe 5.

Arrestations	Grèves de la faim	Meetings dispersés	Procès			
			Nombre total	Nombre des accusés	Nombre des condamnés	Années de prison Nombre total
MAI 1926						
avant le 13 mai 612	1	5	19	96	29	60
après le 13 mai 64			21	276	25	40 1/2
			40	372	54	100 1/2
JUIN 1926						
578	10	3	23	127	71	195

Les agents de police dispersant les chômeurs manifestants ont tué 14 et blessé 44 personnes (Ostrowisc, Gostynin, Inowroclaw).

Arrestations	Grèves de la faim	Meetings dispersés	Nombre total	Nombre des accusés	Nombre des condamnés	Années de prison Nombre total
JUILLET 1926						
250	4	5	27	163	112	207
AOUT 1926						
138	3	5	25	142	85	244
SEPTEMBRE 1926						
444	2	5	29	128	69	184 1/2

LES PRISONNIERS POLITIQUES REFUSENT LA GRACE INDIVIDUELLE

Le Gouvernement polonais veut substituer à l'amnistie générale des prisonniers politiques la grâce présidentielle à la suite des demandes individuelles.

Les 6.000 ouvriers, paysans et intellectuels emprisonnés pour leurs convictions politiques et les luttes qu'ils ont menées dans les rangs de leurs frères, ne consentent pas à faire cette demande humiliante.

Le Secrétariat pour l'amnistie à Varsovie nous communique les lettres des prisonniers politiques protestant contre cette proposition gouvernementale. Nous avons reçu les lettres des prisons suivantes : Piotskow (62 signatures), Sosnowiec (6 signatures), Bedzin (43 signatures).

LE MOUVEMENT POUR L'AMNISTIE

Le 10 octobre avait lieu à Bydgoszcz, une conférence des représentants du Parti Socialiste Indépendant du Travail, du P. P. S. de Gauche, de la fraction gauche des syndicats de Posnanie, du Syndicat des Travailleurs municipaux de Bydgoszcz, des Syndicat des transports de Tezew qui ont constitué un Secrétariat de lutte pour l'amnistie (rayon Posnanie-Poméranie). A l'issue de la conférence fut organisé un meeting en faveur des prisonniers politiques.

LA « LIBERTÉ » ÉLECTORALE

Le journal « Kurjer Warszawski », du 23 octobre, écrit : « A la suite d'un ordre du commissaire gouvernemental, on a saisi hier à l'imprimerie « Record » le numéro spécial en langue polonaise et en ydisch, intitulé : « Qu' st-ce que devaient être les caisses de prévoyance? » Le numéro spécial est édité par le Comité de propagande électorale aux Conseils de caisses de prévoyance de Varsovie de la gauche ouvrière. La police a chargé toute l'édition sur une auto et l'a déposée au service de la police politique à l'Hôtel de Ville. On a scellé les locaux de l'imprimerie Record .»

LE « CRIME » CAPITAL

Le journal « Kurjer Warszawski », du 19 octobre, écrit : « A la suite de la diffusion de « littérature » communiste à Wloclawek, la police a perquisitionné au domicile de W. Zalewski. On a trouvé chez lui cinq tracts communistes de date récente. Après, la police a perquisitionné chez Stefan Przybyszewski. On a trouvé des pétitions demandant l'amnistie pour les prisonniers politiques adressées au gouvernement et à la Diète, éditées par le secrétariat commun des partis. En outre, la brochure « Le Parti Paysan Indépendant » et deux exemplaires du No 315 du journal communiste « Le Laboureur Indépendant ». Les deux militants communistes furent arrêtés. Pour ce « crime » capital, on va tenir les deux ouvriers pendant des années en prison préventive et après ils seront condamnés pour agitation anticonstitutionnelle.

ON CONTINUE A « FERMER » LES SYNDICATS

D'après les dernières nouvelles de Pologne, le gouvernement a fermé les syndicats des verriers et des chapeliers. La police a perquisitionné au syndicat des sculpteurs sur bois et mis les scellés sur les locaux. Peu de temps avant, la même mesure arbitraire a atteint les syndicats du bâtiment et des peaux et cuirs.

ITALIE

LA QUESTION DES DÉNATIONALISATIONS

La dénationalisation des citoyens italiens continue; maintenant c'est le tour des publicistes Louis et Léonida Campolonghi, résidant à Nice, et du Pr Angelo Crespi.

La presse fasciste continue ses attaques contre les « fuorusciti ». Le vice-secrétaire général du parti fasciste écrit dans le « Popolo di Roma » :

« Il ne serait pas mal que tous ceux qui perdent la nationalité italienne soient en même temps frappés par un mandat d'arrestation, de façon à pouvoir, en toute circonstance, et le plus tôt possible, espérons-le, les déférer à la justice. Cela vaut mieux pour eux aussi, car autrement, un jour ou l'autre ils peuvent tomber dans les mains de quelque fasciste, qui pourrait aussi les dénicher à Paris, rendant ainsi service à notre sœur latine qui est en train de réchauffer le serpent sur son sein. »

Cet article montre encore que les organisations fascistes d'Italie ne sont nullement étrangères au meurtre du jeune Mazzeri à Nice.

Le Comité « Pace e Libertà » (Paix et Liberté) a lancé un appel à la Ligue Internationale des Droits de l'Homme, pour que les dénationalisés italiens soient défendus à la Société des Nations.

PILLARDS ET VANDALES

« L'Ère Nouvelle » du 18 octobre, publie un article sur l'Italie fasciste, d'où nous tirons les faits qui se rapportent à la réaction qui suivit l'attentat contre Mussolini.

« Ainsi, à Modena, une des villes les plus éprouvées, des collections juridiques précieuses, disparues de l'étude d'un avocat socialiste, M. Pio Donati, ont enrichi la bibliothèque d'un avocat fasciste, lequel, dans une occasion précédente, s'était déjà rendu coupable d'une appropriation analogue. Des motifs personnels ont certainement déterminé une autre visite domiciliaire : celle accomplie par le banquier Renato Ferro et l'agent de change Mario Cristini chez l'avocat David Belloni, aux environs de Lodi. Il résulte de la plainte, déposée au Parquet par la victime de cette « expédition punitive », que les deux fascistes, après avoir pénétré dans la villa en menaçant les gens de service, ont crocheté les tiroirs d'un secrétaire, afin de s'emparer de certains papiers.

« Le député républicain, M. Eugenio Chiesa, qui pendant la guerre fut haut commissaire de l'aéronautique dans le cabinet Orlando, a eu sa villa de Massa-Carrara brûlée : l'incendie a été causé par l'explosion de deux bombes.

« Malgré le cléricalisme outré du régime, les « chemises noires » se sont attaquées aussi à un couvent : celui des religieux de Saint-François, à Modena. Cet incident pourrait étonner, si l'on ne savait pas que les franciscains, contrairement à l'attitude adoptée par les jésuites, sont, en général, hostiles au fascisme.

« Les fascistes de la Toscane, non contents de dévaster les appartements privés et les bureaux de leurs adversaires politiques, se sont acharnés contre les œuvres d'art, qui rappellent le règne récent de la démocratie. A Signa, ils ont enlevé nuitamment la statue du grand démocrate italien Cavallotti ainsi que le piédestal qui la soutenait !

« A Pise, plus cyniques et plus imbéciles encore, ils ont brisé dans un théâtre une pierre commémorative en l'honneur du baryton Titta Ruffo, dont le tort unique est d'être le beau-frère de Matteotti. Les autorités non seulement approuvent, mais imitent ces vandalismes. En effet, la municipalité de Cagliari, obéissant à l'ordre de la Fédération provinciale fasciste, vient de faire démolir le monument de Giordano Bruno, et cela en vue des prochaines fêtes religieuses pour la célébration du septième centenaire de saint François, afin d'épargner aux pèlerins catholiques le ressouvenir de cette glorieuse victime de la Sainte Inquisition. »

LA RÉACTION A TRAVERS LE PAYS

La réaction en Italie est devenue permanente. Même dans les périodes de prétendu calme, les arrestations, les perquititions et les bastonnades tombent, drues comme grêle.

Voici quelques cas isolés, mais bien significatifs :

A Fano, la police a interdit aux amis d'un travailleur décédé de suivre son convoi, et a fait à ce sujet plusieurs arrestations.

A Belluno, deux jeunes ouvriers ont été condamnés à six mois de prison, accusés d'avoir distribué des tracts de l'Union régionale paysanne de la Vénétie.

A Rome, l'historien Guglielmo Ferrero, le secrétaire du parti républicain et le directeur de la « Voce Republicana » sont étroitement surveillés, et de temps à autre arrêtés dans la rue par la police.

Dans les mines de Gavorrano, six travailleurs ont été arrêtés et écroués à la prison de Grosseto, sans aucune inculpation.

A Augri, le chef de cette gare a été puni avec six jours de suspension de ses fonctions, car dans une salle d'attente des inconnus avaient peint sur un mur une faucille et un marteau.

A Castelfranco, trois arrêtés, sans inculpation aucune.

A Rome, le député fasciste Negrini, en compagnie d'un autre sire, a attaqué M. Giannini, directeur d'un journal, dans sa rédaction. M. Giannini a été blessé d'un coup de bâton.

A Jesi, vingt honnêtes travailleurs ont été arrêtés.

A Gênes, les fascistes ont mis le feu au siège des boy-scouts catholiques.

A Florence, la police a arrêté les membres d'une société d'excursionnistes, sous l'inculpation de faire de la propagande antifasciste.

A Jorli, le citoyen Giunchedi a été arrêté, parce que, lors d'une per-

quisition, on a trouvé chez lui un exemplaire du Bulletin Républicain, une liste de souscription pour la « Voce », et la carte du parti républicain.

A Acquabella, des fascistes, sans autorisation de la police, ont perquisitionné plusieurs maisons de socialistes, communistes et sans-parti.

A Milan, le secrétaire de la Fédération des bois, M. Roveda a été arrêté. On ignore l'inculpation.

A Prato, un voyageur, s'étant disputé dans le train avec un fasciste au sujet d'une publication littéraire de M. Mariani, a été arrêté.

A Turbigo (Milan), des ouvriers ont été arrêtés parce que surpris en possession de listes de souscription pour les mineurs anglais en grève.

A Pérouse, de nombreuses perquisitions ont eu lieu, suivies de quelques arrestations pour recherches et découvertes de timbre de propagande.

A Milan, l'inspecteur des postes, M. Perri, a été révoqué, sous ce prétexte : « Sympathisant républicain. »

A Vaprio d'Adda, l'ouvrier Mandelli a été congédié pour avoir été surpris lisant le journal « L'Unità ».

A Senigallia, depuis quelques semaines, tout citoyen connu comme antifasciste est arrêté s'il ose circuler après dix heures du soir.

A Bologne, la police a fait quatre-vingts perquisitions parmi les cheminots.

A Jollonica, plusieurs arrestations... à cause de l'attentat contre Mussolini !

A Pise, l'ingénieur Bottai a été arrêté, accusé d'avoir injurié Mussolini.

A Vérone, la police a arrêté vingt-deux personnes, car on avait trouvé sur les murs des inscriptions antifascistes.

A Rome, le général Bencivenza a été déféré devant le Conseil de discipline, pour « offenses à la milice fasciste ».

A Rome, l'avocat Bini a été arrêté.

A Rome, une vingtaine de personnes se trouvaient sur une place. Des fascistes présents s'aperçurent du fait et en arrêtèrent plusieurs ; le fait montre comme, en Italie, des citoyens sont à la merci du premier voyou en chemise noire, n'ayant aucune fonction régulière de service de police.

A Giulianova, 90 perquisitions et 14 arrestations.

LES DÉLICES DU RÉGIME FASCISTE

Nous traduisons intégralement cette lettre publiée dans le « Corriere degli Italiani » du 21 courant :

« Nous recevons d'un lecteur, Stanchi Roberto, ouvrier aux Usines Berliet de Lyon, la lettre que voici :

« Je crois qu'il vous sera utile de vous faire savoir ce qui m'est arrivé lors de mon voyage en Italie, où j'étais appelé télégraphiquement, ma mère étant gravement malade.

« Je n'étais pas encore arrivé que ma maison fut l'objet d'une perquisition, au cours de laquelle fut saisie une lettre que j'avais envoyée de la France et une photographie.

« Ce n'est pas tout. Huit jours après, je fus l'objet d'une agression sauvage de la part de plusieurs individus « très inconnus »... mais fort connus, armés de gourdins.

« Quand, évanoui, je gisais par terre, mes frères et des amis, mis en mauvais état, étaient à mes côtés ; les carabiniers nous ont invités à nous en aller.

« Je suis rentré en France, de plus en plus persuadé qu'il n'y a pas de pays plus libre que l'Italie. Libre, bien entendu, pour les criminels. »

FRANCE

LE JOURNAL « LA RISCOSSA » INTERDIT

On se rappelle qu'à la suite de l'attentat contre Mussolini et de la campagne de presse fasciste contre l'émigration politique italienne en France, le chef du gouvernement italien et l'ambassadeur de France en Italie s'étaient entendus sur « l'opportunité d'éliminer toute cause de trouble des rapports de cordiale amitié entre les deux nations ».

Le Gouvernement français vient maintenant de supprimer l'organe en langue italienne « La Riscossa » publié à Paris, organe des travailleurs italiens émigrés en France.

En même temps, les journaux fascistes italiens publiés en France continuent à débiter leur langage accoutumé. Par exemple, la « Nuova Italia » arrive même à l'impudence d'écrire textuellement :

« Nous nous moquons des menaces de suspension formulées contre nous. »

Les faits sont là. Ils sont bien clairs.

LES FASCISTES ITALIENS OPÈRENT

La campagne violente de la presse fasciste d'Italie contre les émigrés politiques donne ses fruits. En France, un jeune homme est assassiné par des fascistes de la même façon qu'en Italie ont été commis des milliers de crimes sur les personnes de citoyens et travailleurs non fascistes.

Le crime a été consommé à Nice. Dans cette ville existent quatre escouades fascistes, réparties dans les différents quartiers. Le jeune Mazzeri a été assassiné par les membres d'une de ces escouades.

Le journal « La Provence ouvrière et paysanne » signalait depuis longtemps les agissements et les provocations des fascistes italiens à Nice et de leur feuille « Il Pensiero Latino » :

« Récemment Mazzeri s'était rendu à Ospitaletto, son ancien lieu de résidence, pour passer un Conseil de revision. Là-bas il entra en discussion violente avec plusieurs fascistes. Il avait même fait part à sa mère de certaines menaces qui se trouvèrent confirmées par des lettres adressées à son frère Mario Mazzeri.

« Ce dernier a déclaré aux magistrats instructeurs qu'il y a une vingtaine de jours, dans un bar de l'avenue Thiers, le plombier Louis Viale lui avait tenu ces propos : « Tu peux dire à Antoine qu'il se tienne tranquille. Il « parle mal du fascisme ; s'il continue, il aura affaire à moi. »

« Or, ce Louis Viale est bien connu pour ses opinions politiques : c'est un fasciste avéré. »

D'ailleurs, même le magistrat instructeur n'a pas pu cacher qu'il croit être certain que le meurtre du jeune Italien a été ordonné en Italie.

LA RÉPRESSION

Le nombre de travailleurs condamnés pour avoir participé à la campagne contre les guerres du Maroc et Syrie est de 565.

Les tribunaux ont distribué complexivement 150 ans de prison.

Les amendes s'élèvent à 150.000 francs et, considérant les frais, à 600.000 francs au minimum. Sur les 565 condamnés, 500 ont accompli leur peine. En prison restent encore 35 détenus politiques.

La justice maintient en prison ceux qui ne peuvent pas payer les amendes qu'on leur a infligées.

Les militants Pichouel et Despierres ont été condamnés à quinze jours de prison pour distribution de tracts.

M. A. Costes a été condamné à un mois de prison et 50 francs d'amende pour un appel aux travailleurs contre la guerre du Maroc.

M. Barbé s'est vu infliger deux mois de prison et 500 francs d'amende, pour un article paru dans le journal « L'Avant-Garde ».

EN ALGÉRIE

Le militant Ben Lekhal, arrêté le 6 septembre dernier pour un article publié dans la « Lutte Sociale » d'Alger, est poursuivi pour infraction à la loi sur les passeports, car la police algérienne aurait découvert que Ben Lekhal s'était rendu en Russie, en 1922, sans passeport ! !

Les autres chefs d'accusation sont les suivants : on accuse Lekhal d'avoir pris la parole dans des meetings à Paris, de s'être montré en compagnie de l'exilé Khaled, d'avoir fait de la propagande « antifrançaise dans la Ruhr.

Ben Lekhal, arrêté pour des faits politiques, se trouve encore à Barberousse au régime de droit commun ! !

En plus Lekhal est traité sauvagement par les gardiens de la prison, après quoi on le jette au cachot et on le poursuit pour violences !

Le retour de M. Viollette a été caractérisé par une recrudescence de la réaction. La « Lutte Sociale » est de nouveau poursuivie, la Cour d'appel d'Alger confirme les condamnations des militants d'Oran et les indigènes avancés sont de plus en plus poursuivis par la police.

BULGARIE

LA PERSÉCUTION CONTRE LES JEUNES

« A la fin du mois, l'instruction contre l'organisation clandestine de la Jeunesse communiste bulgare sera close. »

Au total, devant les tribunaux bulgares comparaîtront au jugement 200 jeunes gens : 70 à Sofia et 130 dans les différentes provinces bulgares.

UNE PRISON MODÈLE

« Outro », organe du gouvernement, communique qu'une prison moderne sera construite à Wratza. On en avait déjà commencé la construction. Il y aura dans cette prison trois étages et six cents cellules. Le journal, en parlant de cet édifice, l'appelle « une acquisition de la culture ».

Il est remarquable que l'on ferme les écoles à cause du manque de ressources, mais que l'on trouve assez d'argent lorsqu'il s'agit de construire une prison. Le régime de Liaptchef et de la terreur blanche ne subsisterait guère sans de nouvelles prisons, car les anciennes regorgent de détenus.

ESPAGNE

MAURIN DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE

Nous apprenons que le Conseil de guerre va se réunir bientôt pour « juger » Maurin et les autres militants emprisonnés à Barcelone.

On se rappelle que Maurin fut emprisonné en janvier 1925 sous l'accusation de sédition. Deux procès sont intentés contre lui : l'un à Barcelone avec Solis, Colomé, Sala, Bueso, Fresno et l'autre, le second, à Bilbao.

LA COMÉDIE DES « COMPLOTS » CONTINUE !

Il est hors de doute que le roi d'Espagne et Primo de Rivera s'amusent à jouer aux complots. Ce qui est malheureux c'est que des travailleurs doivent payer d'une longue détention les attentats et les complots fantaisistes, créés de toutes pièces dans le cerveau malade des deux sires qui dominent l'Espagne et amplifiés par la police et par la presse trop zélée.

Donc, on a découvert le mille et unième « complot » contre Primo et Alphonse, ayant pour résultat l'emprisonnement de cinq travailleurs. La nouvelle, donnée par la « Chicago Tribune », vaut la peine d'être en partie reproduite : « Les syndicalistes suspects furent arrêtés à 5 h. 30, avant l'arrivée du train royal. Ils étaient armés jusqu'aux dents, et bien qu'ils n'aient rien avoué, on suppose qu'ils avaient l'intention de tirer sur le train... »

Les « cinq syndicalistes armés jusqu'aux dents », voilà qui a toute une saveur théâtrale ! Mais à part cela, il est à remarquer que sur une simple supposition, on arrête des gens et on les écroue en prison on ne sait pas pour combien de temps !

ANGLETERRE

FASCISME ET RÉPRESSION

Surtout à partir du déclenchement de la grève générale en Angleterre, la répression a commencé à sévir contre les travailleurs anglais. C'est ainsi qu'à partir du début de la grève jusqu'à maintenant, il y a eu 1.200 membres du parti communiste arrêtés et 400 condamnés à l'emprisonnement.

D'autre part, les organisations fascistes anglaises commencent leurs exploits. C'est ainsi que M. A. J. Cock a reçu deux lettres de l'organisation fasciste en Angleterre :

« Si vous ne terminez pas votre campagne antigouvernementale, est-il dit dans une de ces lettres, gare à vous ! Songez au sort de Matteotti. Le vôtre serait encore pis. »

Dans l'autre lettre, il est dit notamment :

« Si la grève des mineurs continue, nous vous supprimerons, vous et votre femme. Après samedi prochain, je vais m'en occuper. »

A ce sujet, Cook a remarqué que c'est une bassesse immonde de menacer la femme de quelqu'un et que lui, naturellement, ne se laisserait pas influencer par un chantage pareil.

On se rappellera encore qu'il y a quelques jours les fascistes anglais essayèrent de séquestrer M. Cook, lorsqu'il s'apprêtait à faire une tournée de propagande.

ALLEMAGNE

LA POLICE POUR LES HOHENZOLLERN

Le 22 octobre, avait lieu au Palais des Sports de Berlin une grande manifestation contre le retour possible des Hohenzollern et contre l'attribution au kaiser du château de Homburg. A l'issue de la manifestation, et sans provocation aucune de la foule, la police a chargé. On compte douze blessés, dont la plupart gravement, et cinquante arrestations.

ÉTATS-UNIS

SACCO ET VANZETTI EN DANGER DE MORT

La Cour suprême de l'État de Massachusetts s'est prononcée contre la revision du procès de Sacco et Vanzetti. Seule la grâce du gouverneur de l'État de Massachussetts peut leur éviter la chaise électrique. Bien que l'un des auteurs du meurtre du comptable de l'usine de chaussures, Madeiros, se soit publiquement accusé, la justice américaine ne veut pas lâcher sa proie.

C'est depuis six ans que la « justice » de la république du dollar menace d'exécuter Sacco et Vanzetti, malgré que la preuve de leur innocence soit désormais acquise pour l'opinion publique du monde entier.

L'action internationale a sauvé déjà maintes fois les deux travailleurs italiens de l'exécution capitale. Mais voilà qu'ils sont encore une fois en danger de mort, la Cour suprême ayant rejeté le pourvoi. La presse de gauche européenne a protesté contre la nouvelle menace qui frappe les deux travailleurs qui souffrent depuis six ans dans les prisons de la République étoilée.

Le Secours Rouge International a lancé l'appel suivant :

« Section Française du Secours Rouge International au nom des milliers de travailleurs groupés dans son sein pour défense victimes répression capitaliste, proteste contre arrêt de la Cour suprême du Massachussetts et demande à ses comités départementaux et locaux d'intensifier l'agitation sans délai en appelant le prolétariat à arracher Sacco et Vanzetti des mains de leurs bourreaux. »

La C. G. T. U. a immédiatement envoyé ce télégramme :

« Confédération Générale Unitaire France élève protestation indignée contre décision Cour suprême Etat Massachussetts rejetant revision procès Sacco-Vanzetti.

« Appelle prolétariat à manifester réprobation contre pareil déni de justice en rendant responsables juges et gouvernants américains du crime pouvant en résulter. »

Le Parti et le groupe parlementaire du parti communiste ont également envoyé la dépêche suivante :

« Président Coolidge, Maison-Blanche, Washington.

« Parti Communiste Français et Groupe Parlementaire protestent énergiquement contre rejet pourvoi Sacco-Vanzetti. Responsables du crime sont parfaitement connus : justice américaine. Cela rend plus scandaleux le verdict. Prolétariat français luttera pour revision procès et libération Sacco-Vanzetti. »

BRÉSIL

LA RÉACTION CONTRE LES TRAVAILLEURS

La réaction contre les travailleurs brésiliens sévit de longue date, et elle continue sans cesse, le Gouvernement brésilien s'acharnant de plus en plus contre qui élève la voix contre l'état d'esclavage des travailleurs du Brésil.

Il n'est pas inutile de rappeler le début de la période de réaction la plus récente, qui commença au mois de juin de l'année dernière, avec l'interdiction de publier l'hebdomadaire ouvrier « A Classe Operaria » (La Classe Ouvrière), et qui est loin de toucher à sa fin.

Les ouvriers qui osaient protester publiquement contre cet acte arbitraire étaient traqués par la police et arrêtés. D'autre part, le secret épistolaire n'existe pas pour les travailleurs révolutionnaires. C'est ainsi que le président du Syndicat des travailleurs des cafés et restaurants fut appréhendé par la police, de même que sa mère, à la suite de la saisie d'une lettre.

Les organisations de lutte de classes sont fermées et obligées ainsi de vivre illégalement. A Baya, San Paulo, Rio-de-Janeiro, les travailleurs qui souffrent des salaires de famine et travaillent du matin au soir, sans répit, ne peuvent s'organiser en vue d'obtenir des améliorations sans être sûrs de se voir emprisonner ou déporter.

Le ministre de la Justice a interdit à un journal bourgeois, « A Manha », de publier des articles et interviews sur les questions sociales, dus à des écrivains ou journalistes libéraux et même de droite !

Dans l'île du Bon-Jésus, il y a encore deux ouvriers déportes, sans aucune raison, sans qu'on ait intenté contre eux aucun procès !

Au Brésil, la situation pour les masses travailleuses est trouble.

BOLIVIE

LES FASCISTES ITALIENS ATTAQUENT UN JOURNAL OUVRIER

Un groupe d'étudiants et d'ouvriers de La Paz avait commencé à publier un périodique : « La Bandera Roja » (Le Drapeau Rouge). Dans un des numéros de ce journal fut publié un article contre le fascisme.

Les fascistes italiens, résidant à La Paz, organisèrent une « expédition punitive » contre la rédaction de ce journal, à l'instar de leurs compagnons d'Italie. Ils pénétrèrent, armés, dans le bureau de rédaction du « Drapeau Rouge », menaçant la femme d'un rédacteur et des enfants qui se trouvaient occasionnellement dans le local. Ensuite, ils détruisirent les quelques meubles et des liasses du journal. A la sortie, ils brutalisèrent un rédacteur du journal qui se rendait au bureau. Les vendeurs du « Drapeau Rouge » furent malmenés par les fascistes, et les journaux qu'ils vendaient furent détruits.

La police et le gouvernement, complices des fascistes italiens, achevèrent l'œuvre commencée par les chemises noires italiennes à La Paz. En effet, pendant que dans la rue les fascistes italiens donnaient la chasse aux vendeurs du « Drapeau Rouge » et à ses rédacteurs, la police envahit le local de la rédaction, arrêtant ceux qui y étaient présents. Un collaborateur de ce journal, M. Del Mar, de nationalité péruvienne, a été expulsé de la Bolivie et les rédacteurs J. M. Ordonez et Rafael A. Reyeros ont été arrêtés, sous l'inculpation de rédiger un organe qui « trouble l'ordre public ».

Ainsi les bandits fascistes, non contents de courber sous le joug le peuple italien, profitent de la faiblesse et de la complaisance de quelques gouvernements latino-américains pour sévir contre ceux qui essaient de dire la vérité sur le fascisme assassin.

URUGUAY

ON TUE DES OUVRIERS

Depuis quelque temps, les ouvriers de Carmélo étaient en agitation pour protester contre les brutalités systématiques de la police locale. Les ouvriers

et les paysans se groupaient autour de l'organe « Nuevos Horizontes », le journal qui dénonçait la réaction et les brutalités policières.

Lors d'une protestation ouvrière, les travailleurs furent attaqués soudainement par la police. Celle-ci tua deux ouvriers et en blessa d'autres.

JAPON

DES PROFESSEURS CONDAMNÉS

Après l'emprisonnement de trente-huit étudiants à Kiôto, furent condamnés aux amendes les recteurs des universités de Kiôto et de Tokio, de l'École Commerciale Supérieure de Kobe et de l'École des Langues Étrangères de Osaka. Ces savants seraient responsables de la propagande communiste faite parmi les étudiants.

Le gérant : SIMON ANDRÉ.

8381-10-26. — Imp. Parisiennes Réunies (Bourse de Commerce, E. FUZAT, imp.), 35, rue J.-J.-Rousseau, Paris.